Le journal octobre 2020 - N°38

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS

SOMMAIRE

Municipalité

Point sur les travaux page 2
Forum, journée du patrimoine page 3
Prime Eco-Logis91 page 4

Associations

MACVA page 5
Gymnastique volontaire page 6
Taichi—ARESTB page 7
Tennis club page 8
Club de l'Age d'Or—Club de l'amitié page 9
L'APEVAM—Tous en scène page 10

Information municipale

Diffusion journal page 11

Renseignements

Dates à retenir– Etat civil page 12

L'édito

Chers Concitoyennes, Chers Concitoyennes,

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, malgré les règles sanitaires imposées, les enfants semblent avoir repris le rythme. Les plus petits se sont bien adaptés à leur nouvelle maîtresse. En effet, Armelle GIRARD nous a quittés et je souhaite la bienvenue à Céline, nouvelle directrice de l'école de VILLENEUVE SUR AUVERS.

S'il est un sujet particulièrement récurrent c'est bien celui de l'incivilité. J'ai souvent la naïveté de croire que « chez nous » ça ne peut pas exister, un « si joli petit village », alors ça me fait mal, oui mal… de voir que même dans notre village, outre les déchets habituels, nous trouvons des masques au sol. Alors sur la route on peut penser qu'ils sont « tombés d'une voiture » mais sur le terrain de boules, devant la mairie, dans le cimetière etc… ça laisse planer le doute sur chacun d'entre nous. Le masque est le sujet du moment, mais ça n'a en rien réduit les autres déchets, ni les dépôts sauvages, avec le dernier en date sur le site du Mémorial.

Je voudrais profiter de ces quelques mots pour revenir un instant sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme), sujet dont je vous ai souvent parlé, puisque nous avons offert à tous la possibilité de participer à son élaboration. Ce PLU est devenu définitif le 25 février 2020 et fixe des règles d'urbanisme que tout un chacun se doit de respecter.

Je vous rappelle que le PLU peut être consulté sur le site internet de la Commune. Vous pouvez y retrouver une large palette de couleurs pour chaque modification des extérieurs de votre habitation. Dorénavant vos projets devront commencer par une déclaration en mairie afin qu'ils soient validés et en conformité avec celui-ci, pour permettre à notre village de conserver une unité et son identité.

Nous venons de terminer une deuxième tranche de travaux sur l'église St Thomas Becket. Bien sûr aujourd'hui se pose la question de continuer cette rénovation et des moyens financiers importants pour y arriver. La Municipalité va devoir s'interroger sur l'opportunité de conserver la chapelle située au Mesnil Racoin, qui, elle-même est fortement dégradée et dont la commune ne peut supporter les travaux coûteux qui lui sont nécessaires, sachant que toute activité ne pourrait y être organisée au vu des normes de sécurité en vigueur de nos jours.

Tous ces sujets sont aujourd'hui et entre autres, notre quotidien municipal mais ne nous font pas oublier les risques encourus par tous, au regard de la situation sanitaire que nous vivons. Alors oui bien sûr c'est contraignant et ça dérange notre quotidien, nos habitudes … mais cette « saloperie » est une menace pour notre santé et c'est ça le plus important. Prenez soin de vous, des vôtres et … des autres.

A bientôt

Martine HUTEAU

Points sur les travaux

Rue du Relay et route de Noncerve :

Les trottoirs sont maintenant terminés ; celui de la route de Noncerve a été élargi pour garantir une meilleure sécurité aux enfants se rendant de l'école à la salle polyvalente.

Cimetière de Villeneuve :

Les abords du cimetière ont été aménagés : utilisation d'enrobé à l'entrée et de grave le long du mur.

Ecole de Villeneuve :

L'appel d'offres a été lancé pour la rénovation de l'ancien logement de fonction des instituteurs.

Assainissement :

Un problème est survenu quant à l'implantation de la station d'épuration au Mesnil, suite au désistement de l'un des propriétaires de terrain concerné;

Ce renoncement entraîne une modification de l'emplacement de la STEP et un nouveau retard pour l'acquisition des terrains.

Mare de Villeneuve :

Les travaux engagés sur la mare de Villeneuve ,avec l'aide du Parc naturel du Gâtinais français sont maintenant achevés. Malgré les précipitations récente (de faible intensité), le niveau de l'eau demeure bien bas...mais ces jours-ci, il continue de pleuvoir…

Paillage :

Nous connaissons depuis plusieurs années des périodes de sécheresse importantes et nos massifs en souffrent beaucoup, c'est pourquoi, grâce à l'aide du PNR (Parc Naturel Régional du Gâtinais) nous avons pu, cette année, les protéger avec du paillage de chanvre. Ce paillage, qui nous a été offert, a permis à la terre de garder son humidité, mais, c'est également un excellent moyen de limiter l'invasion des mauvaises herbes.

On en parle

Forum des associations

L'Entr'nous cette année n'a pas pu se tenir pour des raisons bien compréhensibles. Le forum des associations en plein air avait été maintenu ce samedi 12 septembre et même s'il n'a pas énormément mobilisé, il a favorisé les rencontres entre les participants et les responsables des diverses associations de la commune.

A cette occasion également, Mme le Maire a remis le traditionnel dictionnaire aux élèves présents qui ont rejoint le collège et quitté récemment nos écoles.

Un convivial et sympathique apéritif a suivi cette matinée de rencontres.

Rappel

■ La déchèterie d'Etrechy

Rue des Aunettes
91580 Etrechy
Tél. : **01 69 74 23 50**

Lundi au vendredi
de 10H à 12H
et de 13H à 17H

Samedi
De 9H à 12H
et de 13H à 17H

dimanche
de 9H à 12H

Journée du patrimoine, ouverture de l'église

Dans le cadre des journées du patrimoine 2020 à Villeneuve sur Auvers notre église St Thomas Becket a été rendue accessible ce samedi. Une trentaine de visiteurs a pu mesurer les travaux déjà réalisés, admirer la nef récemment restaurée, voir la statue de St Thomas exposée et poser toute question sur l'histoire du monument et les deux phases de travaux structurels importants débutées en 2015 et qui viennent de se terminer.

A cette occasion également, on a pu entendre la cloche de l'église sonner dans le village.

Les études se poursuivent pour faire avancer la restauration et le projet de la réouverture prochaine de ce monument historique.

On en parle

■ Site internet de la commune

villeneuve-mesnil.fr

Retrouvez l'actualité de notre commune et plein d'informations utiles

Abonnez-vous et ne ratez plus un seul évènement !

■ Site internet pour les accueils de loisirs

Vous pouvez toujours consulter le site des accueils de loisirs **http://directionenfance.wix.com/accueils-de-loisirs-** **ou via le site de la CC – www.entrejuineetrenarde.org**

ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT

Critères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département

SANS CONDITION DE RESSOURCES

Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonniens.
Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant (y compris associé SCI, usufruitier...)
- faire la demande en ligne (formulaire 1) avant tout démarrage des travaux
- engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans
- vouloir réaliser des travaux pour un montant minimum de 3 000 € HT
  - Isolation de toiture, des murs ou des planchers bas
  - Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets)
  - Eau chaude sanitaire / chauffage gaz
  - Énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire thermique, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois
  - Dépose de la cuve à fioul
  - Appareils de régulation et de programmation du chauffage
  - Calorifugeage des installations
  - Ventilation (VMC simple flux, double flux, puit provençal...)
  - Dispositifs de récupération des eaux pluviales
- faire obligatoirement appel à une entreprise RGE* pour la réalisation des travaux (pose des matériels et équipements)
  La fourniture des matériels et équipements peut être établie par des entreprises non RGE, sous réserve que leur pose soit assurée par une entreprise RGE
  * Reconnu garant de l'environnement
- 2e demande complémentaire possible en 2020 ou 2021 dans la limite du montant maximum de la Prime éco-logis 91 soit 1800 €* maximum, hors bonus
  * Sauf remplacement des menuiseries : maximum 900 €

Pour aller plus loin et faire sa demande en ligne :
primeecologis91.fr

L'ESSONNE INVENTE LA PRIME ÉCO-LOGIS 91 !

Prime éco-logis 91

Quel est le montant de la Prime éco-logis 91 ?

Jusqu'à 3 800 €

La Prime éco-logis 91 s'élève à 30 % du montant hors taxe des travaux (fourniture et main d'œuvre) pour un minimum de 3 000 € et un maximum de 6 000 € HT, soit une prime pouvant aller jusqu'à **1 800 €**.

À cela, s'ajoutent 3 bonus cumulables (soit jusqu'à 2 000 € par ménage et logement) :

- **bonus écologique de 500 €** pour l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés, la végétalisation de la toiture après son isolation l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, panneaux solaires, volets avec motorisation solaire),
- **bonus « suppression du fioul » de 500 €** si remplacement d'une chaudière fioul par un autre mode de chauffage éligible (gaz, pompe à chaleur, chauffage solaire ou bois) et/ou dépose d'une cuve à fioul,
- **bonus « précarité énergétique » de 500 € ou 1000 €** pour les ménages aux ressources modestes* ou très modestes*.

* Plafonds de ressources Anah

Si vous choisissez de **remplacer uniquement vos menuiseries** (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets), la Prime éco-logis 91 est forfaitaire : **900 €** à condition d'engager un minimum de 3 000 € HT de travaux.

Pour info : est éligible le remplacement des fenêtres déjà en double vitrage...

Soit une aide départementale comprise entre 900 € et 3 800 € en incluant les bonus écologiques.

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
0 800 730 991 Service public gratuit

Prime éco-logis 91

Essonne

■ MACVA 91

En 2020 MACVA91 continue !!!

Pour MACVA91, l'année 2020 avait commencé avec beaucoup d'enthousiasme. L'assemblée générale du 1er février avait permis à de nombreux adhérents, de renouveler leur cotisation et même si les rumeurs de la Covid19 se murmuraient, cela semblait loin de nous dans les pays d'Asie. Mais hélas, nous avons été bien vite mis devant le fait accompli... nous ne pourrions pas faire notre belle cérémonie !

Avec les mesures sanitaires et après la fin du confinement, Bernard et Marie-Claire MARLIN, accompagnés de Richard TENDERO, se sont rendus à Vert-le-Grand le samedi 27 juin. MACVA91 a déposé une gerbe comme chaque année, en hommage aux 10 membres de l'équipage d'un B24, abattu par la Flack (DCA allemande) le 25 juin 1944 et dont 6 hommes sont morts dans le crash. Nous sommes toujours honorés d'être aux côtés de Jérôme Leblanc et de l'Association "Vert-le-Grand Autrefois" même si nous n'étions pas nombreux... Covid oblige !!!

Notre association est restée en sommeil comme beaucoup. Nous avons reporté nos réunions et avons échangé par mails pour les affaires urgentes.

Vous pouvez toujours nous suivre sur Facebook car notre page "Asso Macva" vous tient au courant des activités d'entretien du mémorial et poste quelques articles intéressants.
N'oubliez-pas également, de vous procurer le super DVD du 75e anniversaire (15 €).

Nous vous rappelons que l'adhésion est toujours à 7€. S'il vous plaît, comme nous ne nous sommes pas rencontrés à la cérémonie, pensez à nous renouveler votre soutien… nous avons besoin de vous ! Nous n'avons eu que très peu de recettes et avons de grands besoins pour financer l'entretien de ce lieu de mémoire.

Pour MACVA91 : Françoise Vigneron et Marie-Claire Marlin

Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

Gymnastique volontaire

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Section de Villeneuve-sur-Auvers

www.gym-volontaire-vsa.fr
Salle Polyvalente de Mesnil-Racoin *

Le Club de Gymnastique Volontaire de Villeneuve-sur-Auvers a ouvert la saison sportive 2020/2021 le mercredi 30 septembre 2020. Madame Christelle TREMPONT, Animatrice professionnelle diplômée du sport, favorise l'épanouissement de chacun par la pratique d'activités physiques et sportives. Pour refreiner la propagation du CORONA VIRUS, la Fédération Nationale -FFEPGV- impose, à tous ses Clubs Sportifs, d'appliquer scrupuleusement le « PROTOCOLE SANITAIRE des ACTIVITES SPORTIVES des ASSOCIATIONS affiliées à la FFEPGV ». Ainsi les mesures sanitaires mises en œuvre par notre Club de Gym permettent aux pratiquants et à l'Animatrice d'évoluer dans un espace sécurisé ; la Salle Polyvalente de Mesnil-Racoin répond parfaitement aux obligations sanitaires en vigueur.

Mois	Jours	Nombre de séances
Octobre 2020	07, 14	2
Novembre 2020	04, 18, 25	3
Décembre 2020	02, 09, 16	3
Janvier 2021	06, 13, 20, 27	4
Février 2021	03, 10	2
Mars 2021	03, 10, 17, 24, 31	5
Avril 2021	07, 14	2
Mai 2021	05, 19, 26	3
Juin 2021	02, 09, 16, 23, 30	5

•Coût : frais pédagogiques + frais de structure : 160 euros pour la saison sportive compète,
Paiement fractionnable, encaissements à dates choisies par l'adhérent = 3 chèques : 50 € + 50 € + 60 €
•Licence fédérale FFEPGV « adulte » avec assurance accident (à partir de 18 ans) : 28 euros (paiement unique)
•Licence fédérale « jeune » avec assurance accident (de 15 à 17 ans) : 23 euros (paiement unique)
UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE TROIS ANS EST NECESSAIRE

IMPORTANT : Si votre licence 2020/2021 et votre certificat médical de moins de 3 ans étaient détenus par un Club GV affilié à la FFEPGV, il suffirait de fournir les copies de ces deux documents.

ENGAGEMENT DU CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VILLENEUVE-SUR-AUVERS
*Les consignes sanitaires gouvernementales consécutives au coronavirus/Covid-19 seront appliquées avec grande rigueur. Une distanciation de 2 mètres sera respectée entre les gymnastes. Les « accessoires » seront désinfectés avant chaque séance et ne seront pas interchangeables entre les gymnastes. Les adhérents seront informés en temps réel d'éventuelles annonces gouvernementales, impactant possiblement la programmation des séances, voire l'accès de la Salle Polyvalente *.*

La Vie continue tout en appliquant les gestes « barrières » pour la sécurité de tous.
Au plaisir de vous accueillir.
Inscription auprès de Michèle BEMILLI – Présidente - 06 85 82 90 01- michele.bemilli@wanadoo.fr
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – Siège Social en Mairie - 5 bis Impasse de l'Ancien Clos-
VILLENEUVE SUR AUVERS 91580 - SIRET : 39903862900016 – APE 9312 Z – Agrément Jeunesse et Sport 91S635

■ Club de Taichi

Le club de Taichi a repris ses activités de gymnastique douce et d'apprentissage de mouvements martiaux.
Malgré la COVID, nous avons la possibilité de pratiquer dans le respect des consignes sanitaires recommandées par la Fédération des Arts Energétiques Chinois (FAEMC) auprès de laquelle nous sommes affiliés.
Nous avons créé un site internet, n'hésitez pas à le consulter sur
https://www.sites.google.com/view/taichi-essonne
Vous pouvez également nous rencontrer et pourquoi pas faire un petit essai à la salle polyvalente de Mesnil tous les lundis et jeudis de 19h00 à 20h30.

■ ARESTB

Certains au village se souviennent qu'ils ont connu offices et cérémonies religieuses dans son église. Elle est fermée au public depuis une trentaine d'années suite à des problèmes graves de structure comme l'affaissement du pilier nord du clocher et le dévers vers l'extérieur des façades nord et sud. Des consolidations urgentes par étayages des arcs, cerclage et renfort du pilier central avec pose de témoins sont réalisées.

En 2009, suite à la déformation vers la route de la façade ouest stabilisée en urgence, une étude pour un diagnostic architectural et technique est lancée qui conduira à des travaux importants sur toute la structure de l'édifice. Ils débuteront en 2015 et la seconde phase vient de se terminer cette année.. Il reste beaucoup à faire et les études se poursuivent.

■ Le Tennis club

CLUB DE TENNIS DE VILLENEUVE SUR AUVERS

SAISON 2020 - 2021

La crise sanitaire ne nous a pas permis de vous proposer la totalité des cours de tennis de la saison précédente et nous avons dû, aussi, annuler les évènements prévus au calendrier.

Cette saison, et à cause des restrictions sanitaires, nous ne pourrons, malheureusement pas vous présenter, le calendrier des évènements du club de tennis de VSA pour la saison 2020 – 2021.

Nous avons cependant, déjà amorcé la reprise depuis le 5 septembre en proposant aux adhérents de rattraper sur le mois de septembre une partie des cours annulés pendant le confinement.

La saison 2020 - 2021 commencera le samedi 4 octobre 2020.

Nous proposons tous les **samedis matin** des cours organisés de la manière suivante :

- De 8h00 à 9h30 : adultes
- De 9h30 à 11h00 : adultes
- De 11h00 à 12h30 : enfants
- De 12h30 à 14h00 : adultes

Tarifs inscriptions - cours

LICENCE OFFERTE

Enfant :	100€ + 20€ = 120€		→**100€**
Adulte :	190€ + 30€ = 220€		→**190€**
2 Enfants :	190€ + 40€ = 230€		→**190€**
2 Adultes :	370€ + 60€ = 430€		→**370€**
1 Adulte & 1 Enfant :	280€ + 50€ = 330€		→**280€**
1 adulte & 2 Enfants :	380€ + 70€ = 450€		→**380€**
2 Adultes & 1 Enfant :	470€ + 80€ = 550€		→**470€**
2 Adultes & 2 Enfants :	570€ + 100€	= 670€	→**570€**

Si vous souhaitez profiter du terrain de tennis librement, il est nécessaire de prendre une licence (20€) à laquelle vous devrez ajouter une cotisation forfaitaire de 10€ par personne.

N'hésitez pas à nous contacter par mail tc.villeneuve.sur.auvers@gmail.com ou par téléphone au 06 22 78 23 31.
Vous pouvez aussi nous rencontrer le samedi matin.

■ Le Club de l'Âge d'Or

L' année 2020 n'est pas la meilleure pour notre Club . Nous avons eu deux décès : ma maman et notre ami Marc, nous n'oublierons jamais leur gentillesse. .

Ensuite, dû à la Covid 19, il y a eu le confinement qui a été très difficile pour certains membres et nous avons dû annuler tous nos projets de sorties.
Nous avons gardé contact par téléphone pour avoir des nouvelles, savoir si tout allait bien et si certains ne manquaient de rien.

Le 21 Juin, nous nous sommes réunis pour un déjeuner en plein air chez nos amis Annick et Jean François. Nous avions plein de choses à nous dire et nous étions très contents de nous revoir après cette longue période de confinement. Bien sûr, nous avons respecté les gestes barrières et fait très attention au contact.
Nous avons encore des amis qui n'ont pas pu être parmi nous, nous les attendons avec impatience.
Depuis, nous n'avons pas repris une activité normale à cent pour cent avec la covid qui est toujours parmi nous mais nous faisons tout pour rester en contact les uns des autres.

■ Le Club de l'Amitié

Quel plaisir de se retrouver le 21 mai après un confinement interminable mais ô combien nécessaire.

Bien sûr nous avons organisé un positionnement tables et chaises dans le respect des normes sanitaires imposées par la situation du moment.

Nous croisons les doigts pour un avenir meilleur mais les dernières informations ne nous laissent pas entrevoir la sortie du tunnel avant de longs mois.

Le contact à distance par téléphone sera assurément de mise.

Tous nos vœux accompagnent plus particulièrement les personnes âgées qui sont extrêmement impactées par ce satané virus.

Soyez prudents et surtout prenez soin de vous.

Le bureau

■ L'APEVAM

Nous tenions à remercier les habitants de notre village pour leur participation à nos deux actions avec l'organisme « initiatives » menées lors de l'année scolaire 2019-2020.
Nous espérons mener à bien, pour cette année, nos autres manifestions, dans un climat plus serein…
En ce début d'année scolaire, l'APEVAM a de nouveau pu financer le trajet du car pour la piscine pour la classe de cycle 2.
Nous regrettons de n'avoir pu vous proposer notre braderie prévue le samedi 27 septembre.
Voici les dates de nos manifestations programmées :

- la vente de chocolats pour les périodes de fête
- le 7 mars : Le loto
- le 10 avril : le Carnaval
- le 26 juin : La kermesse

Au plaisir de vous retrouver
Les membres de l'APEVAM

■ Tous en scène

Rentrée 2020

Les cours de théâtre avec Romain ont repris.
Deux cours cette année encore,
-le mercredi matin de 9h30 à 11h pour les enfants du CE1 au CM2 à la salle polyvalente du Mesnil
-le vendredi de 17h à 18h30 pour les 5ème à Cerny (le cours du mercredi après midi ne pouvant être assuré)

Dimanche 11 octobre, Tous en scène a offert un spectacle aux enfants :

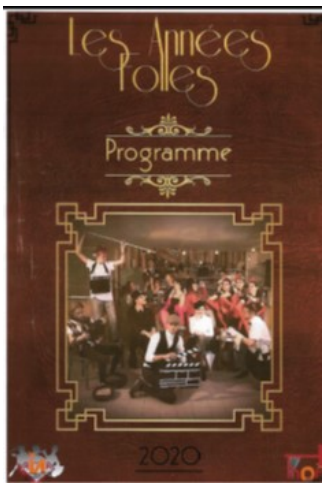

Diffusion du journal de la commune

L'équipe municipale et moi-même souhaitons réduire le coût de l'impression et de la distribution du journal de la commune. Ainsi, dès 2021, le journal de la commune ne sera plus distribué dans chaque boîte aux lettres.
Vous retrouverez toutes les informations du journal et plus encore sur le site internet de la commune www.villeneuve-mesnil.fr. Il vous sera possible de lire librement les articles publiés, retrouver le journal au format PDF et même vous abonner au site.

Toutefois, nous sommes bien conscients que certaines personnes n'ont pas accès à internet.
Quelques exemplaires papiers seront ainsi édités et mis à disposition en mairie (3 parutions par an autour de janvier, juin et octobre).
Et pour les personnes qui éprouvent des difficultés à consulter la version numérique en ligne et à se rendre en mairie, nous pouvons assurer une distribution dans leur boîte aux lettres. Pour cela, merci de vous faire connaître grâce au formulaire de réponse ci dessous.

Martine Huteau

✂----------

Je n'ai pas accès à internet et j'éprouve des difficultés à me rendre en mairie.
Je souhaite donc continuer à recevoir le journal de la commune dans ma boîte aux lettres.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

✂----------

Dates à retenir...

■ le vendredi 4 décembre 2020 : soiréeTéléthon en attente de confirmation

■ le vendredi 18 décembre 2020 : spectacle de Noël en attente de confirmation

Renseignements pratiques...

■ Ouverture de la mairie

■ Tel: 01.60.80.42.25

■ LUNDI	17 H à 18 H 30
■ JEUDI	17 H à 18 H 30
■ SAMEDI	10 H à 12 H

■ Ramassage des déchets verts (en après-midi)

■ *dans la limite de 10 sacs ouverts et 3 fagots de branches par foyer*

■ Lundi 19 ovtobre 2020 ■ Lundi 2 novembre 2020

■ Lundi 14 décembre 2020

■ Ramassage des encombrants

■ *Sur appel téléphonique au 01 64 56 03 63*

Limités à 2 m3 - 2 fois par an

■ Collecte du verre et du papier

■ *dans les containers prévus à cet effet à Villeneuve près de la mare et au hameau de Mesnil-Racoin près du cimetière.*

Uniquement les bouteilles en verre sans leur bouchon, les bocaux et pots en verre sans leur couvercle. Pas de vitre, ampoule, vaisselle...

■ Ramassage des ordures ménagères:
■ JEUDI MIDI

■ Ramassage du tri sélectif (papiers compris):
■ MERCREDI MIDI

■ *Pensez à signaler en mairie les éventuelles dégradations de vos containers*

Etat civil

■ Ils se sont dit oui

■ Lucas LEGER et Natalia LAPSHOVA le 05 septembre 2019

■ Il a poussé son premier cri

■ Josué GESLIN le 17 juillet 2020

■ Ils nous ont quittés

■ Colette BOURDARIAS le 01 septembre 2020
■ Jeannine LEGENDRE le 07 septembre 2020